



Le 31 mai 2019

MESSAGE AUX TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DU CHSLD PIERRE-JOSEPH-TRIEST

Demeurons mobilisés!

Lundi dernier, le 27 mai, nous avons rencontré la direction de l'hébergement accompagnée des relations de travail. Lors de cette rencontre, l'employeur nous a affirmé que tout allait beaucoup mieux et que le fardeau de tâche était sous contrôle puisque tous les bénéficiaires étaient couchés à 23 h 30.

Nous leur avons répondu que de notre côté, nous n'avions pas le même discours de la part de nos membres et que ceux-ci nous mentionnaient que la surcharge de travail était toujours présente et que le changement des heures n'avait pas réglé l'ensemble du problème.

Après validation auprès de travailleuses et travailleurs, force est de constater que nos résidents sont tous couchés à 23h30, mais dans un état mettant en péril leur bien être et leur dignité.

En effet, certains sont couchés en tenue de jour, d'autres ne sont pas changés et pour finir, la majorité de nos résidents sont couchés entre 22 h et 23 h 15. À notre avis, cette situation n'est pas plus acceptable et démontre que la surcharge est toujours présente.

Est-ce que l'employeur se met des œillères volontairement ou bien est-il mal informé par son équipe de coordination?

Malgré les travaux de l'Équipe de soutien à l'amélioration continue, sachez que nous ne vous abandonnons pas. **La requête en fardeau de tâche suit actuellement son cours à l'arbitrage. Dès qu'une date sera fixée avec l'arbitre au dossier, vous en serez les premiers informés.** Malgré cela, nous vous invitons à garder l'esprit ouvert au processus d'amélioration mis en place par l'employeur.

Nous espérons tous vous rencontrer mercredi prochain, le 5 juin à compter de 17 h 30 au local habituel afin de faire le point avec vous sur cette situation et pouvoir mieux vous informer des procédures qui vont suivre.

Votre participation à cette rencontre est essentielle.

Votre équipe syndicale